



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Logement social

Question écrite n° 6777

Texte de la question

M. Jacques Godfrain attire l'attention de M. le ministre du logement sur les divers compléments de crédits destinés au logement social dans la région Midi-Pyrénées. A ce jour, il semble que ces fonds n'aient conduit à aucun ordre de service pour les entreprises de Midi-Pyrénées. Il lui demande en conséquence si une action ne pourrait pas être envisagée afin d'accélérer l'utilisation de ces crédits.

Texte de la réponse

Les crédits de prêts locatifs aides (PLA) débloqués à l'occasion du plan de relance ont été délégués aux régions le 29 juin 1993, de la loi de finances rectificative votée. Puis, au niveau régional, ils ont été repartis par les préfets de région entre les départements en fonction des besoins et des priorités locales. Par ailleurs, le solde des dotations PLA pour l'année 1993 a été délégué aux régions le 11 octobre 1993. Des instructions ont été données aux préfets pour que ces crédits soient consommés dans les meilleurs délais et, en toute hypothèse, avant la fin de l'année. Un dispositif spécifique de suivi de leur consommation effective, ainsi que des mises en chantier, a été mis en place. Après réception des crédits par les directions départementales de l'équipement, les organismes d'HLM de la région Midi-Pyrénées ont pu engager de nouvelles opérations de construction de logements. Les dispositions prises ont pleinement porté leurs fruits puisque, au 30 septembre 1993, la consommation de la région Midi-Pyrénées sur la ligne fongible était de 38 p. 100 supérieure à ce qu'elle était à la même époque en 1992. Cette progression se retrouve sur les crédits de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (+ 38,4 p. 100) et sur les prêts aides à l'accession à la propriété (+ 20 p. 100).

Données clés

Auteur : [M. Godfrain Jacques](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6777

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : logement

Ministère attributaire : logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 octobre 1993, page 3520

Réponse publiée le : 13 décembre 1993, page 4516